



MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

*Direction de l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement de la Guadeloupe*

Les Abymes, le 16 janvier 2014

DéAL Guadeloupe

*Service Risques, Énergie et Déchets
Pôle Énergies Climat- Sécurité des Véhicules*

Compte Rendu

Conférence Départementale article 21, loi du 7 décembre 2010, portant nouvelle organisation du marché de l'électricité.

Nos réf. : **PECSV-2014-86**
Affaire suivie par : **Pascal LI-TSOÉ**
pascal.li-tsoe@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 05 90 38 03 47 – Fax : 05 90 38 03 50
Courriel : red.deal-guadeloupe@developpement-durable.gouv.fr

Jeudi 9 janvier 2014 dans les locaux de la DEAL, a été réunie la conférence départementale conformément à l'article 21 de la loi du 7 décembre 2010, portant nouvelle organisation du marché de l'électricité sous l'égide de la préfète de Région représenté par M. Mario CHARRIERE directeur adjoint de la DEAL Guadeloupe.

Dans notre département, seuls le SyMeg et EDF Service Archipel de Guadeloupe sont concernés par cette conférence. Le SyMeg en tant que concédant et autorité organisatrice et EDF Service archipel de Guadeloupe en tant que concessionnaire. Vous trouverez en annexe la liste des personnes présentes.

Au cours de cette conférence, sur la base des échanges entre M. ELATRE président du SyMeg et M. Cedric BOISSIER directeur adjoint EDF Service Archipel de Guadeloupe, M. Mario CHARRIERE a décidé avec l'accord de ces derniers de reporter la conférence départementale au cours du début du deuxième trimestre 2014. Dans cet intervalle EDF transmettra au SyMeg le montant et la localisation des travaux qu'il envisage de réaliser par secteur sur le réseau de distribution en fonction des contraintes relevés. Sur la base de cette transmission le SyMeg établira le programme prévisionnel d'investissement sur le réseau de distribution qui précisera en particulier la nature, la localisation et le montant des travaux envisagés.

En dernier lieu, il a été acté que la DEAL proposera des dates de tenue de la conférence au SyMeg et à EDF Service archipel de Guadeloupe.

Le Chef du pôle Energie, Climat
et sécurité des Véhicules


Philippe EDOM